

REUNION CONSACREE AUX QUESTIONS NON TRAITÉES LORS DES DISCUSSIONS POLITIQUES DU CSA SUR LA GESTION DURABLE DES FORETS AU SERVICE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

CONTEXTE

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), lors de sa 44^e session, tenue en octobre 2017, a approuvé une [série de recommandations politiques sur la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition](#). Ces recommandations politiques ont été formulées sur la base des principales conclusions du rapport élaboré par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) sur cette question, lancé en juin 2017.

De plus, le Comité « a encouragé le Bureau du CSA à envisager de convoquer une réunion spécifique, à laquelle seraient invités les organismes des Nations Unies dont le Siège est à Rome, afin d'examiner les questions qui n'auront pas été suffisamment approfondies dans le cadre du processus de convergence des politiques, notamment la contribution des plantations commerciales à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et il a demandé au Secrétariat du CSA de faire cadrer les recommandations avec les cibles et objectifs de développement durable (ODD) pertinents, dans la mesure où les ressources disponibles et la charge de travail du CSA le permettront »¹.

Cette question a été abordée lors de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA qui s'est tenue en janvier 2018 et lors de laquelle « *il a été rappelé que, conformément à la décision de la Plénière et à l'orientation suivante du Bureau en 2017, l'organisation de l'événement ne devrait pas avoir d'impact sur le budget et la charge de travail du Comité. Ceci implique aucun document de contexte élaboré par le Secrétariat, aucune interprétation et aucun résumé/rapport de la réunion. L'objectif consisterait simplement à fournir un espace ouvert pour discuter des questions ayant fait l'objet d'une attention insuffisante lors du processus d'après certaines parties prenantes. [...] Une requête a été présentée concernant la possibilité de mandater une équipe spéciale technique pour préparer cette manifestation et la repousser au printemps 2019. Ceci permettrait de réfléchir à la manière dont laquelle cette manifestation pourrait contribuer au débat mondial sur les plantations en suscitant un débat inclusif abordant les accords et les contradictions entre tous les différents acteurs* »².

« *À la lumière des suggestions formulées lors de la réunion conjointe en faveur d'une manifestation plus ambitieuse, ce qui entraîne une planification et des ressources significatives et de possibles implications pour les Programmes de travail pluriannuels futurs, le Bureau a ressenti une absence de compréhension commune sur l'objectif et s'est montré préoccupé quant au fait que toute avancée à ce stade pourrait saper la confiance de la Plénière. Le Bureau a décidé de reporter à sa première*

¹ CFS 2017/44/Report, paragraphe 21d - <http://www.fao.org/3/a-mv030f.pdf>

² CFS/BurAG/2018/01/31/Outcomes

réunion suivant la 45e session du CSA la décision relative à la tenue ou non de cette réunion et à sa date »³.

UNE DECISION DEVRAIT ETRE PRISE PAR LE BUREAU LE 23 NOVEMBRE 2018

Conformément à ce qui précède, le Bureau du CSA, après consultation du Groupe consultatif, devrait décider, le 23 novembre, si tenir ou pas cette réunion, de sa portée et de son orientation potentielles, ainsi que de la date possible.

³ CFS/Bur/2018/01/31/Outcomes